



## PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER**  
Délégation à la mer et au littoral  
Service cultures marines, pêche et environnement  
☎ 02-40-11-77-59 ou 60  
☒ 02-40-11-77-91  
[georges.rospace@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:georges.rospace@loire-atlantique.gouv.fr)

### **ARRETE** **portant désignation des membres** **de la commission des cultures marines** **du département de la Loire-atlantique**

**LE PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE**  
**PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**  
**Officier de la Légion d'Honneur**  
**Commandeur de l'Ordre National du Mérite**

- VU** le Code Rural et de la pêche maritime, notamment son livre IX;
- VU** le décret n° 83-228 du 22 mars 1983 fixant le régime de l'autorisation d'exploitation des cultures marines modifié par le décret n° 2009-1349 du 29 octobre 2009 et notamment son article 2 ;
- VU** le décret n° 92-986 du 9 septembre 1992 modifié fixant pour l'organisation interprofessionnelle de la conchyliculture les modalités d'organisation et de tenue des consultations électorales prévues à l'article L912-9 du code rural et de la pêche maritime;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements;
- VU** le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles;
- VU** le décret n° 2011-1701 du 30 novembre 2011 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'organisation interprofessionnelle de la conchyliculture;
- VU** l'arrêté ministériel du 6 juillet 2010 relatif à l'étendue des circonscriptions des commissions des cultures marines, modes de désignation des délégations professionnelles et conditions de fonctionnement des commissions;
- VU** l'arrêté du 8 novembre 2010 du Préfet de la région Pays de la Loire, Préfet de la Loire-Atlantique, portant désignation des membres de la commission des cultures marines du département de la Loire-Atlantique, modifié par l'arrêté Préfectoral du 23 octobre 2012;
- VU** l'arrêté ministériel du 15 octobre 2012 relatif au nombre, aux limites du ressort territorial, aux sièges et aux circonscriptions électorales des comités régionaux de la conchyliculture;
- VU** l'arrêté du Préfet de la Région Bretagne n° 2014/8485 du 5 février 2014 portant nomination des membres du conseil du comité régional de la conchyliculture Bretagne Sud;

VU l'arrêté du Préfet de la Région Pays de la Loire n° 14/2014 du 18 février 2014 portant nomination des membres du conseil du comité régional de la conchyliculture des Pays de Loire;

VU les propositions du comité régional de la conchyliculture Bretagne Sud en date du 11 février 2014;

VU les propositions du comité régional de la conchyliculture des Pays de Loire en date du 25 février 2014;

VU les propositions du Président du Conseil Général de la Loire-Atlantique en date du 14 avril 2014 ;

SUR proposition du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de la Loire-Atlantique ;

## A R R E T E

### Article 1er –

La commission des cultures marines de la Loire-Atlantique, ayant son siège à la direction départementale des Territoires et de la Mer de la Loire-Atlantique, est composée, pour une durée de 4 ans à compter de la publication du présent arrêté, des membres mentionnés ci-après;

**Président** : Monsieur le Préfet de la Loire-Atlantique ou son représentant,

### **Membres** :

#### **1°) En qualité de représentants de l'administration :**

- le directeur départemental des territoires et de la mer ou son représentant,
- le directeur adjoint délégué à la mer et au littoral ou son représentant,
- le directeur régional des finances publiques ou son représentant,
- le directeur départemental de la protection des populations au titre du service vétérinaire ou son représentant ,
- le directeur départemental de la protection des populations au titre de la consommation et de la répression des fraudes ou son représentant,
- le directeur de l'agence régionale de santé, délégation territoriale 44, service sécurité sanitaire des personnes et de l'environnement, ou son représentant,
- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou son représentant.

#### **2°) En qualité de représentant du Conseil Général de la Loire-Atlantique :**

Titulaires

**M. René LEROUX**  
Conseiller Général de GUERANDE  
**M. Christian CANONNE**  
Conseiller Général du CROISIC

Suppléants

**M. Franck HERVY**  
Conseiller Général d'HERBIGNAC  
**M. Jean Raymond AUDION**  
Conseiller Général de BOURGNEUF EN RETZ

### **3°) en qualité de représentants des professionnels de la conchyliculture :**

#### **a) Ostréiculture**

##### **Titulaires**

M. Pascal CHELLET  
M. Romain FOHANNO  
M. Dominique FRIOU  
M. Jacques GAREL  
M. Pascal GIRARD

##### **Suppléants**

M. Claude HERVOUET  
M. Nicolas JOSSO  
M. Frédéric MOULIN  
M. Jean-Philippe DUPONT  
M. Laurent DAVID

#### **b) Mytiliculture et autres coquillages**

##### **Titulaires**

M. Pierre-François AUDONNET  
M. Ronan LAMBLA  
M. Hugo BAUDET

##### **Suppléants**

M. David BERTEAU  
M. Boris LAPORTE  
M. Antonio CHARPENTIER

### **4°) en qualité de Président du comité régional de la conchyliculture :**

#### **4.1 Dans le ressort du comité régional de la conchyliculture Bretagne Sud:**

Monsieur Philippe LE GAL, président du comité régional de la conchyliculture Bretagne Sud ou son représentant.

ou

#### **4.2 Dans le ressort du comité régional de la conchyliculture des Pays de la Loire :**

Monsieur Jacques SOURBIER, président du comité régional de la conchyliculture Pays de Loire ou son représentant.

### **5°) en qualité de membres consultatifs :**

- le Préfet maritime de l'Atlantique ou son représentant,
- un représentant de l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer,
- le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins ou son représentant,
- le Président de l'union départementale des associations de protection de la nature de la Loire -Atlantique, ou son représentant,
- un représentant des organismes à caractère professionnel dans le secteur des activités nautiques,
- un représentant de chacune des aires marines protégées situées dans la circonscription,

#### **Article 2 -**

Le secrétariat des commissions est assuré par la direction départementale des Territoires et de la Mer de la Loire- Atlantique.

#### **Article 3 -**

L'arrêté préfectoral du 8 novembre 2010, portant désignation des membres de la commission des cultures marines du département de la Loire-Atlantique, modifié par l'arrêté préfectoral du 23 octobre 2012 est abrogé.

**Article 4 -**

Le secrétaire général de la préfecture de la Loire-Atlantique et le directeur départemental des territoires et de la mer de la Loire-Atlantique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de la Loire-Atlantique.

Nantes, le 16 MAI 2014

**Le PREFET**

Pour le préfet et par délégation,  
le secrétaire général



Emmanuel AUBRY

Ampliations :

Ministère de l'Écologie, du développement Durable et de l'Énergie – DPMA (Bureau de la Conchyliculture)  
Préfet maritime de l'Atlantique  
Préfecture de la région des Pays de la Loire (secrétariat général pour les affaires régionales ; direction des services administratifs: bureau de la gestion et de la mutualisation)  
Préfecture de la Loire-Atlantique ( secrétaire général ; directeur de cabinet ; direction des actions interministérielles et de la cohésion sociale :bureau de la coordination interministérielle et de la mise en œuvre de la LOLF ; publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs )  
Sous préfecture de Saint-Nazaire  
Sous préfecture Les Sables Olonne  
Direction Interrégionale de la mer Nord Atlantique Manche Ouest (Nantes)  
Direction départementale des territoires et de la mer de la Loire-Atlantique  
Direction départementale des territoires et de la mer de Vendée  
Direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan  
Direction départementale de la protection des populations de la Loire-Atlantique  
Direction l'agence régionale de la santé des Pays de Loire  
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de Loire  
Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER Nantes)  
Comité régional de la conchyliculture de Bretagne Sud  
Comité régional de la conchyliculture Pays de la Loire  
COREPEM des Pays de la Loire  
Membres de la commission des cultures marines de la Loire-Atlantique  
Conseil général de la Loire-Atlantique (direction générale adjointe de la coordination, direction des assemblées et administration générale- service assemblées )